

Achat de mobilier scolaire et administratif pour l'année 1997 - Lancement de la procédure d'appel d'offres

M. LE MAIRE, Rapporteur : Pour permettre l'achat de mobilier scolaire et administratif, il est proposé de passer des marchés fractionnés à bons de commande pour une période d'un an (année 1997).

La consultation comprendra 2 lots :

- Lot n° 1 : Mobilier scolaire

Le montant des achats prévus pour l'année sera compris entre un minimum de 500 000 F et un maximum de 1 000 000 F TTC.

- Lot n° 2 : Mobilier administratif

Le montant des achats prévus pour la même période sera compris entre un minimum de 300 000 F et un maximum de 600 000 F TTC

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir après appel d'offres, ainsi que le (ou les) avenant(s) permettant l'exécution complète des achats, y compris des achats supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget 97, sur l'imputation 90.11.2184.00502 (33000).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Visa préfectoral du 14 novembre 1996.